

Publié le 5 octobre 2016

## Géothermie « sociale » à Grigny 2

Quand la transition environnementale offre une solution sociale pour sauver une copropriété dégradée de 5 000 logements placée sous administration judiciaire... En 2017, à Grigny 2, la géothermie réduira la fracture énergétique des copropriétaires de 800 000 euros par an ! Le chantier a commencé hier lundi 3 octobre.



"Quand j'ai pris la direction de la SEER (ndlr, [Société d'exploitation des énergies renouvelables Grigny Viry-Châtillon](#)) il y a 2 ans, je me suis dit qu'il était dommage de ne pas profiter de la nappe du Dogger et de son eau à 71° C qui coule sous Grigny 2 pour effectuer de grosses économies d'énergie", assure **Martine Flamant**, directrice générale de la société publique locale créée en 2014 dans le but exclusif de porter le projet.

L'eau du Dogger a su adoucir la position du tribunal d'instance d'Evry, accordant son feu vert à l'administrateur judiciaire pour lancer cet ambitieux projet : un investissement de 29,1 millions d'euros pour une **économie de 800 000 euros par an** en chauffage et eau chaude. La SEER a alors immédiatement lancé l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de **forage**, l'objectif étant de mettre en service la solution géothermique dès l'hiver prochain.

Techniquement, il faudra aller pomper à 1 800 mètres de profondeur pour remonter l'eau chaude de la nappe, capable de produire 70 000 mégawattheures et d'alimenter un réseau d'environ 18 km. Au-delà de Grigny 2, le quartier du **Plateau de Viry-Châtillon** en profitera tandis que la **Grande Borne** en fera un usage complémentaire.

Dès l'hiver 2018, les habitants de la Zac centre-ville de Grigny ainsi que ceux des Coteaux de l'Orge, à Viry-Châtillon, seront à leur tour concernés.

## Une Spl plutôt qu'une DSP

La détermination de tous a payé. *"Ce projet technique au profit d'un projet social est de plus auréolé des vertus de l'écologie"*, souligne Martine Flamant, la géothermie permettant d'éviter l'émission de 15 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. En attendant l'arrêté formalisant l'**opération de requalification d'intérêt national** pour Grigny 2, les financeurs publics ont fait montre d'une exceptionnelle mobilisation.

Concernant les travaux de forage, la subvention du fonds chaleur couvrira 31 % de la facture, financée par l'**Ademe** et le **Conseil régional**. La réalisation de travaux dans les réseaux secondaires et les sous-stations, dont le coût est de 9 millions d'euros, sera financée à hauteur de 95 % par l'**Agence nationale de l'habitat** (Anah) et aussi la Région.

La SEER pilote le chantier jusqu'à la future exploitation du réseau, en lien avec le **Sipperec** (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), l'actionnaire majoritaire. *"Grigny et Viry-Châtillon ont choisi de confier à une Spl l'ensemble du processus plutôt que de recourir à une délégation de service public. C'est un choix pertinent offrant une souplesse d'intervention tout en privilégiant le sens de l'intérêt public"*, conclut Martine Flamant.

---

**Visite publique et gratuite** du chantier sur inscription à partir du 10 octobre au 01.69.06.02.10